

Du cycle 2 au cycle 4

1. L'environnement dans le nouveau socle commun.

L'éducation au développement durable ne figure pas dans le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture (au JO du 2 avril 2014), à compter de la rentrée scolaire de septembre 2016 - mais l'éducation à l'environnement.

Dans le cadre du domaine 4 ("les systèmes naturels et les systèmes techniques"), l'élève se familiarise avec le monde technique en prenant "*conscience que la démarche technologique consiste à rechercher l'efficacité dans un milieu contraint (en particulier par les ressources) pour répondre à des besoins humains, en tenant compte des impacts sociaux et environnementaux.*"

Ainsi, il "*connaît l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé et comprend ses responsabilités individuelle et collective. Il prend conscience de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, de ses conséquences sanitaires et de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces. Il prend conscience de la nécessité d'un développement plus juste et plus attentif à ce qui est laissé aux générations futures. - Il sait que la santé repose notamment sur des fonctions biologiques coordonnées, susceptibles d'être perturbées par des facteurs physiques, chimiques, biologiques et sociaux de l'environnement*".

Au sein des "objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun" [domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine] figurent : "*les problématiques mondiales concernant l'environnement, les ressources, les échanges, l'énergie, la démographie et le climat*" [l'espace et le temps],, les "*contraintes des matériaux et des processus de production en respectant l'environnement*" [Invention, élaboration, production], enfin "*s'engager aux côtés des autres dans les différents aspects de la vie collective et de l'environnement*".

Ce qui donne dans les nouveaux programmes d'EMC depuis la rentrée 2015 :

Prendre soin de l'environnement immédiat et plus lointain aux cycles 2 et 3 - Le développement durable dans la culture de l'engagement (EMC) du CP à la 3^{ème} - Le développement durable au cycle 4 dans le nouveau programme d'enseignement moral et civique.

2. Les déchets dans les nouveaux programmes à la rentrée 2016.

La question des déchets est abordée dans les nouveaux projets de programmes pour la rentrée 2016, à plusieurs niveaux d'enseignement.

Au cycle 1 (nouveau programme de maternelle à la rentrée 2015), les enfants approchent « quelques propriétés des matériaux, à quelques aspects de leurs transformations possibles ».

Les nouveaux programmes pour la rentrée 2016 parlent ensuite déchets du cycle 2 au cycle 4.

Au cycle 2 (CP, CE1, CE2), la partie « Questionner le monde » doit aider les élèves à « Adopter un comportement éthique et responsable (...) » et à « mettre en pratique les premières notions d'éco-gestion de l'environnement par des actions simples individuelles ou collectives : la gestion des déchets, du papier et les économies d'eau et d'énergie (éclairage, chauffage) » (p. 64, voir aussi p. 66). Ainsi, ils peuvent être sensibilisés à la notion de déchets à partir de ceux de la cantine pour aussi lutter contre le gaspillage alimentaire.

Au cycle 3 (CM1, CM2, 6^e), le **programme de géographie** envisage explicitement la problématique du «recyclage au-delà des déchets» en CM2 (p. 181) autour du thème n° 3 «Mieux habiter» (item «Recycler»).

Cette gestion des déchets est replacée dans le cadre urbain et dans celui de la préservation de l'environnement et du cadre de vie dans un territoire de proximité. Cette compétence sera rattachée à celle du CM1 (p. 180) autour de la découverte des lieux où l'élève habite (actes du quotidien, consommation et trajectoire d'un produit).⁶ En 6^e (p. 182-183), la problématique peut être envisagée avec ses spécificités selon le lieu habité (métropole, espace de faible densité, littoral) ; on peut aussi lier déchets, monde habité (thème n° 4) et dynamiques de peuplement.

De son côté, le programme de «**sciences et technologie** » fait prendre conscience à l'élève des problèmes posés par les déchets autour d'un tri et recyclage des matériaux (p. 188).

Autour du vivant, l'explication des «besoins variables en aliments de l'être humain » (p. 192) peut renouveler l'appréhension du gaspillage alimentaire par une approche scientifique consolidée en CM1-CM2 (les microorganismes pathogènes sont étudiés en 6^e).

L'analyse et la production d'objets techniques dans les familles de matériaux (p. 195) font apparaître leurs impacts: leurs caractéristiques dont leurs propriétés de recyclage en fin de vie sont comparées en CM1/CM2, leurs impacts environnementaux étudiés en 6^e (p. 195).

Pour la thématique «la planète Terre, l'action humaine sur son environnement », l'élève «*À* identifie des enjeux liés à l'environnement» où la question des déchets semble absente par contre (p. 196-197).

Au cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e), celle-ci est présente non seulement dans plusieurs disciplines mais aussi dans au moins deux enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

En géographie, «les espaces et les territoires dans le cadre de leurs aménagements par les sociétés sont questionnés au regard de la durabilité de leur développement» (p. 319) : les déchets pourront être envisagés en rapport avec la pression démographique mais aussi la limitation des ressources (thèmes n° 1 et n° 2 en 5^e: p. 320), les espaces transformés par la mondialisation (thème n° 3 en 4^e, p.322), les «mutations des espaces productifs" en lien avec l'urbanisation et la mondialisation » (thème n°1 en 3^e, p. 323) av'c pour ce dernier la possibilité d'EPI (et croisemtn de disciplines) autour de ces espaces productifs en liene avec le parcours avenir (p. 327).

La **physique chimie** fait «réinvestir ses connaissances » sur « les ressources et sur l'énergie pour agir de façon responsable" (p. 331) : expériences sur l'eau et sur l'air «au regard de problématiques liées à la santé et l'environnement (p. 332)».Peuvent faire l'objet d'EPI les thématiques "Chimie et environnement", "Recyclage des matériaux" (EPI Transition écologique et DD).

Les SVT font identifier par l'élève «les impacts (bénéfiques et nuisances) des activités humaines sur l'environnement à différentes échelles" afin d'exercer une citoyenneté responsable (p. 341 - voir aussi p. 344 pour la préservation des ressources de la planète pour un comportement éthique et responsable) : [sur]exploitation des ressources naturelles et "gestion des déchets" (p. 346 [1]) au sein de la thématique "*La planète Terre, environnement et l'activité humaine*".

La thématique "Aliments, alimentation" (EPI Corps, santé, bien-être et sécurité) peut permettre d'aborder les problèmes des déchets alimentaires (p. 351).

La thématique "Biotechnologies (EPI Transition écologique et DD/Sciences, technologies et sociétés) comprenette les biotechnologies pour environnement, en rapport entre autres avec les déchets (p. 352).

[1] "Quelques exemples judicieusement choisis permettent aux élèves d'identifier des solutions de préservation ou de restauration de l'environnement compatibles avec des modes de vie qui cherchent à mieux respecter les équilibres naturels (énergies renouvelables, traitement des eaux,

transports non polluants, **gestion des déchets**, aménagements urbains, optimisation énergétique). Cette thématique contribue tout particulièrement à l'EMC."

Par la **technologie**, l'élève travaille ses compétences pour évaluer l'impact environnemental d'un objet et de ses constituants comme son cycle de vie (p. 356). Cela concerne les matériaux (et leur recyclage) (p. 359) mais aussi les ressources alimentaires (EPI Corps, santé, bien-être et sécurité : p. 365), aquatiques ou énergétiques (EPI Sciences, technologie et société p. 365) comme en règle générale la gestion des ressources limitées (EPI Transition écologique et DD, p. 366).

Lors de la validation du socle commun au DNB, l'élève prend « conscience que la démarche technologique consiste à rechercher l'efficacité dans un milieu contraint (en particulier par les ressources) pour répondre à des besoins humains, en tenant compte des impacts sociaux et environnementaux. (...) Il connaît l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé et comprend ses responsabilités individuelle et collective » (domaine 4 : systèmes naturels et techniques).

Le domaine des représentations du monde et de l'activité humaine (domaine 5) « contribue à la construction de la citoyenneté, en permettant à l'élève d'aborder de façon éclairée les grands débats contemporains » : lecture des paysages et de ce qu'ils révèlent, liens entre espace et organisation des sociétés, prise en compte des contraintes des matériaux et de leurs processus de production « en respectant l'environnement ».

3. Du climat en cycle 2 au changement climatique et au DD au cycle 4.

Les nouveaux cycles du CP à la troisième entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2016, avec les programmes correspondants.

Au cycle 2, l'élève interroge le monde et apprend à articuler concret et abstrait. Ce n'est qu'en fin de cycle (auCE2) qu'il découvre les climats à travers l'adaptation des sociétés à leur milieu naturel. Parallèlement, son apprentissage en LVE qui débute à ce cycle est l'occasion de lui faire appréhender le climat et la météo tout au long du cycle (p. 72).

Au cycle 3 (CM1, CM2 de l'école/6^e de collège), en géographie, ils peuvent consolider cette approche par exemple avec une description des zones climatiques en CM1 ("les élèves apprennent à identifier des espaces et leurs fonctions").

... en sciences pour le même cycle, l'étude de la planète Terre contient le repérage de phénomènes climatiques (dont événements extrêmes : tempêtes, cyclones...) comme la mise en évidence de l'effet de serre. Le programme ajoute que cette démarche sera menée « en lien avec l'éducation au développement durable » (p. 196).

Au cycle 4 (5e, 4e, 3e), le climat est l'objet de plusieurs disciplines (parfois inattendues ?)

En histoire des arts, autour des « arts à l'ère de la consommation de masse (de 1945 à nos jours) », on abordera la thématique « Arts, énergies, climatologie et développement durable » (p. 291) qui servira de support à l'EPI « Transition écologique et développement durable ».

En géographie, le changement climatique est abordé en classe de 5^{ème} (thème 3 - Prévenir les risques, s'adapter au changement global (p. 321), en 4^{ème} autour de la crise climatique située dans le contexte des migrations internationales (thème n° 2 : détail ici) et des mers et les océans considérés comme des régulateurs climatiques (thème n° 3 p. 322).

La thématique "Les risques et le changement climatique global" s'articule bien en 5e avec l'item "Comment s'adapter au changement global" et se rattache à plusieurs EPI possibles (p. 326)

En SVT, autour de l'item "La planète Terre, l'environnement et l'action humaine", on traitera de l'évolution du climat à travers des exemples «choisis dans une échelle de temps qui est celle de l'humanité, mais [aussi de] quelques exemples sur les climats passés [qui] peuvent être évoqués (ex., les glaciations du Quaternaire)» (p. 345).

Sont précisés et expliqués scientifiquement (avec modélisation) les phénomènes climatiques (différence entre météo et climat, grandes zones climatiques de la Terre) et les aléas correspondants comme facteurs de risque (p. 345).

On met en évidence l'influence des activités humaines sur le climat, dont le rapport entre combustion des énergies fossiles et réchauffement climatique (p. 346).

Ces approfondissements seront croisés avec l'histoire-géographie, la physique-chimie, "en passant par la santé de l'organisme qui est liée à l'éducation physique, ou encore les biotechnologies qui mobilisent des connaissances de la discipline technologie". (p. 339) autour de quelques items approfondis en EPI : "Météorologie et climatologie" p. 351, bas), "Biodiversité" dont les impacts du changement climatique (p. 352).

En technologie, dans le cadre de la "modélisation et simulation des objets et systèmes techniques" (p. 361-362), le climat peut être concerné ...

En EPI (enseignement pratique interdisciplinaire, la géographie porte pour de nombreux EPI la thématique « Les risques et le changement climatique global » en lien avec les SVT, la physique-chimie et la technologie.

La SVT porte particulièrement la thématique de la biodiversité (préservation et utilisation de la biodiversité; sciences participatives ; biodiversité locale, biodiversité mondiale ; rapport à la biodiversité dans différentes cultures ; traçabilité des pêches, du bois ; impacts du changement climatique ; mondialisation et espèces invasives) pour les EPI *Transition écologique et développement durable / Sciences, technologie et société*.

Les mêmes EPI pourront être aussi illustrés par la thématique « Météorologie et climatologie ; mesures de protection, prévention, adaptation ; gestion de risques climatiques sur la santé humaine ; débat sur le changement climatique (de la controverse au consensus) ; notion de prévision ; modalités de réalisation des cartes de prévention et des PPRI des collectivités (Plan Particulier aux risques d'inondation)».

4. L'eau dans le DD et l'EDD à la rentrée 2016 du CP à la 3ème.

Les programmes pour les nouveaux cycles 2 à 4 à compter de 2016/2017 font évoluer l'étude de l'eau de la première approche en CP/CE2 jusqu'à sa remise en perspective dans des contextes géographiques, scientifiques et technologiques (voire historiques) en fin de scolarité obligatoire. –

Rappelons que **dès le cycle 1**, l'enfant de maternelle dans la section des grands a activé «une première approche du paysage comme lieu marqué par l' «activité humaine» et d'une «attitude responsable (respect de lieux de vie, de la vie, connaissance de l'impact de certains comportements sur l'environnement).»

En cycle 2 (CP, CE1, CE2), l'enseignement doit y développer "une attitude raisonnée sur la connaissance, un comportement responsable vis-à-vis des autres et de l'environnement" (p. 9 - voir aussi haut de la p. 64) et constitue «le premier ordonnancement des connaissances sur le monde» (p. 92), l'eau est étudiée dans ses états (p. 65), mais aussi éventuellement dans le cadre de «l'exploration des organisations du monde"(p. 71) [eau et organisation de l'espace - item non suggéré par ce programme].

Cette approche est largement consolidée **au cycle 3 (CM1, CM2, 6^e)**.

En géographie – discipline qui met en évidence « l'impératif d'un développement durable et équitable de l'habitation humaine » (p. 179), l'hydrologie et la consommation en France de l'eau, ressource limitée, sont étudiées en CM1 (p. 180). On pourra aborder cette thématique à travers les mobilités et la nature dans la ville en CM2 (p. 181). En 6^e la présence de l'eau comme facteur favorisant une présence humaine importante fragilisant les littoraux peut faire l'objet de consolidations pour ses thèmes 3 et 4 (p. 182-183). L'alimentation en eau d'une métropole peut aussi être abordée en classe de 6e.

En sciences et technologies, le rôle de l'eau et des solutions aqueuses courantes est mis en évidence afin d'en consolider les acquis scientifiques dans ses propriétés physiques (p. 188) ; c'est une source d'énergie par exemple avec les barrages (p. 189). Élément essentiel dans l'hygiène alimentaire, elle s'insère dans une mise en relation entre santé et développement durable (p. 192). L'étude de ses manifestations extrêmes à la surface de la planète Terre (inondations, sécheresse : p. 196 : bas) permet d'aborder la question des risques pour les populations « en lien avec l'éducation au développement durable.»

Au cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e), on approfondit en géographie la gestion et la consommation de l'eau : explicitement en 5e p. 320 [une ressource limitée surexploitée : thème n° 2 – les effets du changement global sur l'eau (vulnérabilité et résilience des sociétés) : thème 3], puis implicitement : en 4^e (eau et urbanisation p. 321, eau et migrations/mers et océans p. 322) et en 3^e (eau et dynamique territoriale/l'outre-mer français p. 323-324).

En physique chimie, « ossature d'une lecture scientifique du monde naturel » (p. 329), on approfondit les qualités de l'eau (solubilité, miscibilité p. 332 bas).

En SVT, on relie cette problématique à l'environnement dans le cadre du climat ou de sa pollution (p. 345-346). On rappelle encore que cette ressource naturelle est limitée et que les impacts sur elle de l'activité humaine, allant jusqu'à modifier son écosystème et à engendrer/aggraver « la raréfaction des ressources en eau dans certaines régions » (p. 346), posant de graves questions de société. On pointe les liens entre eau, hygiène de vie et système nerveux (p. 349).

La technologie montre le lien entre eau et environnement avec les biotechnologies dans le cadre de l'EPI "Sciences, technologie, société" (p. 365).

La thématique de l'eau au cycle 4 alimente plusieurs croisements de disciplines autour des EPI [enseignements pratiques interdisciplinaires] *Transition écologique et développement durable* ou *Sciences, technologies, sociétés* : inondations et climatologie, eau et paysages, rapport à l'eau dans différentes cultures, une ressource limitée à gérer et à renouveler, histoire des techniques d'approvisionnement en eau. Plus particulièrement en lien avec les SVT et technologie pour l'EPI *Transition écologique et développement durable* : qualité et traitement des eaux (purification, désalinisation) ; portabilité de l'eau, technique d'analyse, protection et gestion de l'eau, station d'épuration.

5. Le développement durable dans la culture de l'engagement (EMC) du CP à la 3ème.

L'enseignement moral et civique doit développer chez l'élève culture de la sensibilité (dimensions sensible), de la règle et du droit (dimension normative), culture du jugement (dimension cognitive) et culture de l'engagement (dimension pratique).

Pour ce dernier aspect, son deuxième objectif selon cette instance, doit se traduire par la capacité de l'élève «de prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement, et développer une conscience citoyenne et écologique ».

L'EMC dans les nouveaux programmes des cycles 2, 3 et 4 et le développement durable

Dès le cycle 2 (programme en ligne p. 58 à 64), le développement durable fait partie des connaissances, capacités et aptitudes visées au titre de l'engagement (p. 61 = p. 65 en ligne) - grâce auquel "l'école doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leur choix "et de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres" (p. 57) : il s'agit bien de "prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école."

Au cycle 3, pour le même engagement, l'élève doit "pouvoir expliquer ses choix et ses actes" en prenant conscience de la responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement et de la santé " (p. 170 = p. 172 en ligne)).

Au cycle 4 (5e, 4e, 3e), le développement durable passe au niveau de la sensibilité (p. 305), le liant donc à l'émergence d'une conscience morale (et non comme une simple éducation au choix et à l responsabilité), façon de " se sentir membre d'une collectivité".

La dimension "Engagement" au cycle 4 concerne la prise de conscience dans les responsabilités et collectives face aux risques majeurs" par l'appréhension des citoyens face aux risques naturels. C'est l'occasion de discerner "les parts respectives des aléas naturels, des contextes sociaux et politiques et des responsabilités individuelles et collectives" (p. 308).

Aux cycles 2 (CP/CE2) et 3 (CM/6e)

Prendre soin de l'environnement immédiat et plus lointain aux Cycles 2 et 3 en EMC.

Prendre soin de l'environnement immédiat et plus lointain aux Cycles 2 et 3 en EMC est un des objets d'enseignement en enseignement moral et civique (EMC) dans le cadre de l'item "La sensibilité : soi et les autres", sous-partie "2/a - Prendre soin de soi et des autres." Cet objet d'enseignement est poursuivi dans les mêmes termes (et sous le même item) au cycle 3.

Dans le cadre de l'item "L'engagement : agir individuellement et collectivement", l'enseignant du même cycle 2 aborde la notion de développement durable comme objet d'enseignement et "engage la classe dans des actions de solidarité ou en faveur de l'environnement". Au cycle 3, cette responsabilité de l'individu et du citoyen est étendue au domaine de la santé. Pour le même item au cycle 4, il est suggéré à l'enseignant de l'aborder sous l'angle des "citoyens face aux risques naturels : à partir d'exemples de séismes, mener un travail sur les parts respectives des aléas naturels, des contextes sociaux et politiques, des responsabilités individuelles et collectives."

Au cycle 2 : CP, CE1, CE2

Du questionnement du monde aux écosystèmes dans le nouveau cycle 2.

Le programme du nouveau cycle 2 (CP - CE1 - CE2) articule le « comportement responsable des élève vis-à-vis de l'environnement » avec le nouveau socle commun, qu'il s'agisse de la formation de la personne et du citoyen (domaine 3), des systèmes naturels et techniques (domaine 4 : p. 11) ou des représentations du monde et de l'activité humaine (domaine 5 : p. 11-12) Ces compétences sont activées par rapport à ce niveau de développement de l'enfant pour ce cycle où il « interroge le monde », ce à quoi tendent tous les enseignements.

Ainsi, dans la discipline « Questionner le monde » (ancien programme : « Découvrir le monde »), l'élève doit « adopter un comportement éthique et responsable » en termes d'environnement (et de santé) « grâce à une attitude raisonnée fondée sur la connaissance » et il met « en pratique les premières notions d'éco-gestion de l'environnement par des actions simples individuelles ou collectives : gestion des déchets, du papier, et d'économies d'eau et d'énergie (éclairage, chauffage)' (p. 60).

L'élève en fin de cycle 2, l'élève saura « identifier les interactions des êtres vivants entre eux et avec leur milieu. » A cette fin, il est proposé comme « situation d'activité et de ressources pour l'élève" de « réaliser de petits écosystèmes (élevages, cultures) en classe ou dans un jardin d'école ou une mare d'école » (p. 62) : attendu de fin de cycle 2 pour « Questionner le monde du vivant ... ».

Au cycle 3 et au cycle 4

1. Biodiversité aux nouveaux cycles 3 et 4

Dans les nouveaux programmes du CP à la 3e, la biodiversité n'apparaît en tant que telle qu'au **nouveau cycle 3 (CM1, CM2, 6^e)**.

Elle est mentionnée en géographie pour les classes de CM2 (mieux habiter : biodiversité et espaces urbains, p.181) et en 6^e (la biodiversité dans les espaces de faible densité, p.173). Cette notion aura été abordée dès le cycle 2 dans le cadre des relations entre les êtres vivants (p.62) quand l'élève questionne le monde à partir d'observations menées sur le terrain. Cette interaction entre activités humaines, environnement et biodiversité est approfondie au cycle 4 en SVT (p.331).

Au cycle 4 (5e, 4e, 3e), c'est en effet à travers la discipline SVT – pendant laquelle l'élève accède « à des savoirs scientifiques actualisés [afin] de les comprendre et les utiliser pour mener des raisonnements adéquats en reliant les données et en imaginant des causes et des effets » - que la biodiversité est explicitée dès la classe de 5^e, que ce soit à l'échelle des espaces ou du temps (dans ses modifications). Puis elle est réutilisée et enrichie les deux années suivantes (4^e/3^e). En revanche la biodiversité des génomes dans le cadre de l'explication de la diversité génétique est abordée et maîtrisée qu'en classe de 3^e (p.333-335). Cet approfondissement participe d'une éducation à un comportement éthique et responsable vis-à-vis de l'environnement fondée sur des arguments scientifiques, en lien avec l'EMC auquel les SVT contribuent (p. 331).

La biodiversité est suggérée comme **thématique de l'EPI** « *Transition écologique et développement durable* » sous l'égide principale de cette SVT, mais en croisant avec de nombreuses disciplines : SVT donc (sol et biodiversité cultivée - biodiversité et changement climatique – biodiversité locale/biodiversité mondiale, ...) - Géographie (des ressources limitées et surexploitées [par exemple dans les océans] en 5ème, biodiversité et mondialisation en 4e) -, LVE/français (rapport à la biodiversité dans les différentes cultures).

En fin de scolarité obligatoire, conformément aux préconisations du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, l'élève "prend conscience de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement [...] et de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces. [...] Pour atteindre les objectifs de connaissances et de compétences dans ce domaine [3 ; les systèmes naturels et les systèmes techniques], l'élève mobilise des connaissances sur [...] les caractéristiques et l'unité du monde vivant, l'évolution et la diversité des espèces" [...].

2. EDD et interdisciplinarité au collège [et à l'école] au cycle 3 et au cycle 4

Les nouveaux programmes à la rentrée 2016 font intervenir le développement durable à partir du cycle 3 (CM1, CM2, 6e). Il fait partie de ces "thématiques communes" que les professeurs de 6e "spécialistes de leur discipline" vont assurer afin de contribuer collectivement à l'acquisition des compétences définies par le socle".

Parmi celles-ci : faire prendre conscience à l'élève de "l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement" dans le cadre d'un "développement plus juste et plus attentif à ce qui est laissé aux générations futures" (domaine 4 : objectifs de connaissances et des compétences pour la maîtrise du socle commun). De la sorte l'élève est initié "à de grands défis auxquels l'humanité est confrontée" compte-tenu d'un "milieu contraint (en particulier par les ressources) pour répondre à des besoins humains en tenant compte des impacts sociaux et environnementaux".

Au cycle 3, il aborde les enjeux du développement durable en géographie à travers la consommation en CM1, le cadre de vie en CM2 et la prospective territoriale en métropole en classe de 6e. On pourra coupler ces consolidations à ce niveau avec les sciences et technologie (recyclage des matériaux, besoin en énergie, fonctions de nutrition et alimentation sûre, impacts environnementaux des objets et matériaux...

Au cycle 4, le développement durable est non seulement au programme de géographie comme des enseignements scientifiques (SVT, technologie, physique-chimie), mais au programme de l'enseignement moral et civique (EMC).

Pour ce dernier, l'étude d'une action en faveur du développement durable s'inscrit parfaitement dans la connaissance des "principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne" et le "sentiment d'appartenance au destin commun de l'humanité". Enfin, ce croisement des disciplines peut se matérialiser par l'enseignement pratique interdisciplinaire (EPI [1]) "Transition écologique et développement durable"

Au cycle 3 : CM1, CM2, 6e

1. Enjeux du développement durable en géographie dans le nouveau cycle 3 (CM1 - CM2 - 6e).

Les programmes **pour la géographie** en cycle 3 (CM – 6e) sont centrés sur la notion d'habiter – laquelle « consiste à observer les façons dont les humains organisent et pratiquent leurs espaces de vie, à toutes les échelles », y compris environnementales

Au CM1, le thème 3 veut lier consommation, satisfaction de besoins (besoins en énergie, en eau/besoins alimentaires) et développement durable (p. 168) en termes de circuit et d'enjeux. La réflexion se poursuit au CM2 2 (p. 169) où il s'agit de mieux habiter, plus particulièrement en ville (favoriser la place de la « nature » en ville / habiter un éco quartier) et, en règle générale faciliter une

économie circulaire à base de recyclage, « autant d'occasions de réfléchir aux choix des acteurs dans les politiques de développement durable ».

En 6ème (p. 170) , on passe de la ville à la métropole et il est proposé aux élèves d'imaginer la ville du futur « dans le cadre d'une initiation à la prospective territoriale » : déplacements, approvisionnements, ect . « Comment améliorer le développement durable ? », autrement dit

On notera que cette thématique se prolonge au nouveau cycle 4 (5e/3e) avec l'EPI "Transition énergétique et développement durable" autour des paysages urbains replacés dans la problématique sociétale et environnementale : arts et problématiques de environnement, la ville en mutation (villes nouvelles, éco-quartiers), aménagement du territoire français durable

2. EDD au nouveau cycle 3 (CM1 – CM2 – 6e) en « Sciences et technologies ».

Dans ce domaine, l'élève acquiert des connaissances et des savoirs grâce auxquels il saura aussi adopter un comportement éthique et responsable (dont en matière d'environnement). Les thématiques retenues permettent « de construire des concepts ou notions qui trouvent leur application dans l'éducation au développement durable. Le concept d'énergie, progressivement construit, est présent dans chaque thème et les relie. »

Les besoins en énergie de l'homme comme les différentes sources d'énergie sont abordés en CM1-CM2 ; en 6ème est approfondie la chaîne de l'énergie (p. 181).

Sont abordés aussi : le tri et le recyclage des matériaux (p. 179), les fonctions de nutrition et les besoins en aliments de l'être humain (p..183 - « Ce thème contribue à l'éducation à la santé et s'inscrit dans une perspective de développement durable »), l'impact environnemental des objets techniques et des matériaux (p. 185).

L'étude de la planète Terre devra se construire « en lien avec l'éducation au développement durable » autour des risques naturels, de la survenue des phénomènes naturels extrêmes « à partir d'étude de terrain » et en explorant « des exemples proches de l'école » (p. 187).

Source : CANOPE AMIENS